

PRODUIRE DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

En Creuse

POURQUOI INVESTIR DANS UN PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

Accélérer la transition énergétique par le développement des énergies
thermiques renouvelables

Réaliser des économies d'énergie

Réduire les dépenses énergétiques

Lutter contre le changement climatique

QUI EST CONCERNÉ ?

Les communes, intercommunalités, établissements publics

Les entreprises (agriculteurs, industriels...)

Les établissements médico-sociaux...

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

BOIS ÉNERGIE

chaudières plaquettes et granulés de bois

GÉOTHERMIE

sur nappe, sur sondes, sur eaux usées

SOLAIRE THERMIQUE

pour l'eau chaude sanitaire, les piscines et les systèmes
industriels

RÉSEAUX DE CHALEURS

création ou extension associée à ces trois types d'énergies
renouvelables thermiques

CHALEUR FATALE

récupération de chaleur sur les méthaniseurs ou processus
industriels

Participez
en présentant votre
projet de production
d'énergies thermiques
renouvelables !

VALIDATION DU
CONTRAT DE
DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL PAR
L'ADEME

Bénéficiez d'une
assistance technique et
des aides financières sur
les études et
investissements



Participez en présentant votre projet de production d'énergies thermiques renouvelables !

Le DEPARTEMENT, le SDEC, le CRER, avec le soutien de l'ADEME, s'engagent dans un contrat de chaleur renouvelable qui permet de financer une grappe de projets, qui pris singulièrement, ne sont pas éligibles au Fonds Chaleur de l'ADEME.

36 projets ont été identifiés, cette liste n'étant pas figée, d'autres projets non recensés lors du dépôt de candidature peuvent être intégrés.

Bénéficiez d'aides financières pour :

- **Les études de faisabilité :
jusqu'à 70% de
subvention**
- **Les travaux : de 30 à 50
% du coût de l'installation
d'ENR thermique**

Des exemples de projets

Une chaufferie bois
pour le bâtiment
Mairie-Ecole

Un système
géothermie pour le
chauffage et le
rafraîchissement d'un
Ehpad

Un réseau de chaleur pour
alimenter plusieurs
bâtiments administratifs et
des logements

Vous avez un projet ?
Faites-le nous savoir,
flashez ou cliquez :



CCRT 2023 - 2025

CONTACTS

Secteur public
Benjamin MOUNEY
b.mouney@sde23.fr
05 87 15 00 23

Secteur privé
Guillaume CANTIN
guillaume.cantin@crer.info
Antenne de Limoges
05 55 36 34 25

Département
Audrey ELFORDY
AELFORDY@creuse.fr
05 44 30 25 71

